

LE MERCREDI 5 AVRIL 2006

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville, le mercredi 5 avril 2006, à 20 h 10, à laquelle sont présents :

Michel Tardif
 Claude Auger
 Gilles Gignac
 Louis-Georges Desaulniers
 Raymond Ménard
 Jacques D'Août
 Sylvie Hébert
 Gilles A. Legault
 Lucie A. Périard

Dominique Brière
 Joanne Mayer
 Claude Benoît
 Louise Vallières
 Cécile Gauthier
 Jean-Marc Lavoie
 Luc Maurice
 Alexandre Iracà
 Sylvain Léger

Monsieur le commissaire Michel Dambremont est absent.

Représentants du comité de parents:

Sylvain Charron

Marc Beaulieu

sous la présidence de monsieur le commissaire Luc Maurice.

Assistent également à la séance :

Pierre Daoust, directeur général
 Line Allaire, secrétaire générale
 Lucie Blais, chef de secrétariat

Le président déclare la séance ouverte. Il fait part des événements suivants :

- Le Club optimiste de Buckingham a remis un don de 9,000 \$ à l'école Saint-Laurent dans le cadre d'une activité musicale «Les petits violons». Merci aux donateurs.
 - Le gala étudiant Outaouais se tiendra le 16 mai prochain, à la Maison de la Culture. Plusieurs groupes culturels y participeront dont quelques élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin.
 - Dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation, le président et le directeur général ont participé à une activité «5 à 7 La fierté de former!», le 4 avril 2006, à la Table des Trois Vallées.
 - Le président a prononcé le mot de clôture lors de la journée sur la persévérance scolaire le 23 mars 2006.
 - Les présidents des divers organismes scolaires de la région procéderont à la signature d'une lettre invitant le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Jean-Marc Fournier à venir discuter des orientations en matière d'éducation.
- Le gouvernement du Québec accroît ses dépenses en éducation au montant de 660 millions.
- Le président participera à l'activité Chapeau les filles, le 12 avril prochain au campus Félix-Leclerc.
 - Invitation lancée aux commissaires à soumettre leur candidature pour siéger au conseil d'administration du CEGEP.
 - La Fondation de la réussite éducative tiendra son tournoi de golf annuel le 11 août 2006, au club de golf de Buckingham.

Dépôt de deux communiqués :

- Division du territoire en 17 circonscriptions électorales
 - Impact de la hausse de l'évaluation municipale sur le compte de taxe scolaire 2006-2007
 - **Parole aux commissaires**
 - . Monsieur Marc Beaulieu, représentant du comité de parents, tient à remercier les membres des Chevaliers de Colomb pour le don de 1,300 \$ offert dans le cadre des petits déjeuners.
 - . Madame la commissaire Joanne Mayer invite les gens à participer aux diverses activités scolaires d'ici la fin juin.
- Elle invite la population à participer au souper de fruits de mer organisé par la Fondation de la réussite éducative qui se tiendra le vendredi 19 mai 2006.
- . Monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie informe de sa participation au colloque sur la lecture. Il mentionne que la lecture est au cœur de la réussite des élèves.
 - . Monsieur le commissaire Jacques D'Août informe de l'activité de l'Ordre du mérite scolaire en Outaouais qui se tiendra le 6 mai 2006, à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais. Une médaille sera remise à madame Sylvie Bédard, à titre posthume.
 - . Monsieur le commissaire Raymond Ménard informe de l'activité qui se tiendra au Centre régional d'art contemporain de Montpellier la semaine prochaine. Exposition de dessins, de peintures et de sculptures sur le thème L'environnement ça me préoccupe. Ces œuvres sont réalisées par des élèves du primaire et du secondaire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 78 (2005-2006)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier ;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 MARS 2006

RÉSOLUTION 79 (2005-2006)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie ;

QUE le procès-verbal du conseil des commissaires du 8 mars 2006 soit adopté et que la secrétaire générale soit exemptée d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les présidentes et les présidents des comités permanents informent les membres des principaux points traités lors de leurs rencontres respectives.

Comité des ressources matérielles et financières du 29 mars 2006 par madame la commissaire Joanne Mayer :

- . Frais de déplacements.
- . Tableau de bord du 28 février 2006.
- . Subvention pour les bibliothèques.
- . Subvention pour les infrastructures (programme de maintien des bâtiments).
- . Taxe scolaire – communiqué.
- . Budget 2006-2007 – échéancier.
- . Plan triennal d'investissement – dépôt.
- . Vérification des comptes.

Nouvelles de la FCSQ :

Rencontre des présidents des commissions scolaires la semaine dernière à Québec. Les discussions portaient sur le financement des commissions scolaires et les surplus de certaines commissions scolaires.

DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION – MADAME MANON FOURNEL
--

Le président précise les modalités de fonctionnement reliées à une demande de révision d'une Décision (art. 9 à 12 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. C.1.13-3.)).

Le conseil des commissaires entend la partie demanderesse représentée par madame Manon Fournel.

Le conseil des commissaires entend la partie défenderesse représentée par le directeur de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, monsieur Michel Gobeil.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 80 (2005-2006)

Il est proposé par monsieur le commissaire Alexandre Iracà ;

QUE le conseil des commissaires siège à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 20 h 30.

RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

RÉSOLUTION 81 (2005-2006)

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard ;

QUE le conseil des commissaires revienne en séance publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 20 h 55.

RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉLÉGATION DES FONCTIONS ET DES POUVOIRS - MODIFICATIONS
--

RÉSOLUTION 82 (2005-2006)

Attendu les termes de l'article 174 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. C.I.-13.3);

Attendu les discussions lors de la session de travail du conseil des commissaires tenue le samedi 1^{er} octobre 2005 ;

Attendu les discussions au comité des ressources matérielles et financières, au comité des ressources humaines ainsi qu'au comité des ressources éducatives ;

Attendu les discussions des membres du conseil des commissaires lors du comité de travail du mercredi 8 mars 2006 ;

Attendu les recommandations du comité consultatif de gestion relativement aux modifications à l'écrit de gestion ayant pour titre : «Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs – règlement C.C.r.8 2000» ;

Attendu la recommandation du directeur général ;

Il est proposé par madame la commissaire Lucie A. Périard ;

QUE le conseil des commissaires adopte les modifications apportées à l'écrit de gestion ayant pour titre : «Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs – règlement C.C.r.8 2000», tel que discuté ;

QUE ledit règlement soit modifié en conséquence. (Réf. Secrétariat général : règlement déposé au recueil de gestion) ;

QU'un avis public soit publié en conformité avec l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. C.I.-13.3).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur le commissaire Louis-Georges Désaulniers est absent au moment du vote.

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2006-2007 À 2008-2009 – ADOPTION
--

RÉSOLUTION 83 (2005-2006)

Attendu les termes de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. C.I.-13.3) ;

Attendu les termes de l'article 193 2^e de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. C.I.-13.3) ;

Attendu les termes du document ayant pour titre : «Document de consultation – plan triennal de répartition et de destination des immeubles – 2006-2007 à 2008-2009 – projet » ;

Attendu les discussions des membres du conseil des commissaires lors des comités de travail tenus les 15 février et 5 avril 2006 ;

Attendu la recommandation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard ;

QUE le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009 soit adopté comme ci-après énoncé :

École ou centre	2006-2007	2007-2008	2008-2009
(773001) École Adrien-Guillaume 69, rue Montfort Chénéville J0V 1E0	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
(773002) École Saint-Cœur-de-Marie 27, rue Major Ripon J0V 1V0	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
École Providence/J.M. Robert (773004) Immeuble 1 - Providence 1, rue Villeneuve, Saint-André-Avellin J0V 1W0	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
Immeuble 2 -J.M. Robert 6, rue Villeneuve, Saint-André-Avellin J0V 1W0	Primaire -3 ^e cycle Sec. 1, 2	Primaire -3 ^e cycle Sec. 1,2	Primaire -3 ^e cycle Sec. 1,2
Immeuble 3 -Garderie chez Clémence 3, rue Villeneuve Saint-André-Avellin J0V 1W0			

École ou centre	2006-2007	2007-2008	2008-2009
(773006) École Centrale 10, rue Saint-Jean-Baptiste Notre-Dame-de-la-Paix J0V 1P0	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
(73007) École Saint-Michel 240, rue Bonsecours Montebello J0V 1L0	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
(773009) École Saint-Pie-X 183, rue Jeanne-d'Arc Papineauville J0V 1R0	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
(773010) École Louis-Joseph-Papineau Immeuble 1 378, rue Papineau Papineauville J0V 1R0	Secondaire	Secondaire	Secondaire
Immeuble 2 378 A, rue Papineau Papineauville J0V 1R0	Secondaire	Secondaire	Secondaire
Immeuble 3 378 B, rue Papineau Papineauville J0V 1R0	Secondaire	Secondaire	Secondaire
(773016) École Sacré-Cœur 75, rue Saint-Jean-Baptiste Plaisance J0V 1S0	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
(773017) École Sainte-Famille/ aux Trois-Chemins 183, rue Galipeau Thurso J0X 3B0	Secondaire Formation professionnelle	Secondaire Formation professionnelle	Secondaire Formation professionnelle
(773018) École Maria-Goretti 373, rue Victoria Thurso J0X 3B0	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
(773019) École Saint-Jean-de-Brébeuf 32, Chemin de Montréal Est Gatineau J8M 1E9	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
(773021) École du Sacré-Cœur 420, boulevard du Progrès Gatineau J8M 1T3	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
(773022) École aux Quatre-Vents 1115, rue De Neuville Gatineau J8M 2C7	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
(773023) École du Ruisseau 175, rue des Samares Gatineau J8M 2B4	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire

École ou centre	2006-2007	2007-2008	2008-2009
(773026) École Monseigneur Charbonneau 661, rue Allaire Gatineau J8L 2B8	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
(773027) École Saint-Michel Immeuble 1 146 b, rue Maclaren Est Gatineau J8L 1K1	Préscolaire Primaire Secondaire	Préscolaire Primaire Secondaire	Préscolaire Primaire Secondaire
Immeuble 2 : 146 a, rue Maclaren Est Gatineau J8L 1K1	Préscolaire Primaire Secondaire	Préscolaire Primaire Secondaire	Préscolaire Primaire Secondaire
(773028) École Saint-Laurent 402, rue Bélanger Gatineau J8L 2M2	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
(773029) École du Boisé 231, rue Dorchester Gatineau J8L 1L9	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
(773030) École Hormisdas-Gamelin 580, rue Maclaren Est Gatineau J8L 2W2	Secondaire	Secondaire	Secondaire
École de la Montagne/Notre-Dame-de-la-Garde (773033) Immeuble 1 - de la Montagne 68, rue des Saules Notre-Dame-de-la-Salette	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
J0X 2L0		(1)	(1)
(773034) - Immeuble 2 - Notre-Dame-de-la Garde 585, route 309 Val-des-Bois J0X 3C0	Sec. 1,2,3,4	Sec. 1,2,3,4 (1)	Sec. 1,2,3,4 (1)
(773040) Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie Immeuble 1 - Relais de la Lièvre 584, rue Maclaren Est Gatineau J8L 2W2	Formation professionnelle	Formation professionnelle	Formation professionnelle
(773050) Immeuble 2 - Seigneurie 378 B, rue Papineau Papineauville J0V 1R0	Formation professionnelle	Formation professionnelle	Formation professionnelle
Immeuble 3 - Les Serres 104 A, Allée des Montfortains Nord Papineauville (Québec) J0V 1R0	Formation professionnelle	Formation professionnelle	Formation professionnelle

École ou centre	2006-2007	2007-2008	2008-2009
(773070)Centre La Cité Immeuble 1 50, rue des Servantes Gatineau J8M 1C2	Formation générale adulte	Formation générale adulte	Formation générale adulte
Immeuble 2 146 a, rue Maclaren Est Gatineau J8L 1K1	Formation générale adulte	Formation générale adulte	Formation générale adulte
(773080)Centre Le Vallon 104, Allée des Montfortains Nord Papineauville (Québec) J0V 1R0	Formation générale adulte	Formation générale adulte	Formation générale adulte

- (1) **Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2007-2008 et suivantes pourrait être modifié suivant la décision du conseil des commissaires relative à la résolution 63 (2005-2006) ayant pour titre : «Départ des élèves de la Commission scolaire Pierre-Neveu – orientations».**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2006-2007 – ADOPTION

RÉSOLUTION 84 (2005-2006)

Attendu les termes des articles 211, 39, 79, 110.1 et 193 2^e de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., C.I.-13.3) ;

Attendu les termes du document ayant pour titre : «Document de consultation – actes d'établissement 2006-2007 – projet» ;

Attendu les termes de la résolution (2005-2006) ayant pour titre : «Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2006-2007 à 2008-2009 – adoption» ;

Attendu les discussions des membres du conseil des commissaires lors des comités de travail les 15 février et 5 avril 2006 ;

Attendu la recommandation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Tardif ;

QUE les actes d'établissement 2006-2007 soient adoptés comme ci-après énoncé :

ÉTABLISSEMENT	LOCAUX OU IMMEUBLES	ORDRE(S) D'ENSEIGNEMENT
École Adrien-Guillaume (773001)	69, rue Montfort Chénéville J0V 1E0	Préscolaire Primaire
École Saint-Cœur-de-Marie (773002)	27, rue Major Ripon J0V 1V0	Préscolaire Primaire

ÉTABLISSEMENT	LOCAUX OU IMMEUBLES	ORDRE(S) D'ENSEIGNEMENT
École Providence/J.M. Robert (773004)	Immeuble 1 – Providence 1, rue Villeneuve Saint-André-Avellin J0V 1W0	Préscolaire Primaire
	Immeuble 2 – J.M.Robert 6, rue Villeneuve Saint-André-Avellin J0V 1W0	Primaire – 3 ^e cycle Secondaire 1,2
	Immeuble 3 – Garderie chez Clémence 3, rue Villeneuve Saint-André-Avellin J0V 1W0	
École Centrale (773006)	10, rue Saint-Jean-Baptiste Notre-Dame-de-la-Paix J0V 1P0	Préscolaire Primaire
École Saint-Michel (773007)	240, rue Bonsecours Montebello J0V 1L0	Préscolaire Primaire
École Saint-Pie-X (773009)	183, rue Jeanne d'Arc Papineauville J0V 1R0	Préscolaire Primaire
École Louis-Joseph-Papineau (773010)	Immeuble 1 378, rue Papineau Papineauville J0V 1R0	Secondaire
	Immeuble 2 378 A, rue Papineau Papineauville J0V 1R0	Secondaire
	L'école utilise les locaux des 2 ^e et 3 ^e étages.	
École Sacré-Cœur (773016)	Immeuble 3 378 B, rue Papineau Papineauville J0V 1R0	Secondaire
	L'école utilise le local C-100.	
École Sainte-Famille/ Aux Trois-Chemins (773017)	75, rue Saint-Jean-Baptiste Plaisance J0V 1S0	Préscolaire Primaire
École Sainte-Famille/ Aux Trois-Chemins (773017)	183, rue Galipeau Thurso J0X 3B0	Secondaire Formation professionnelle jeune
École Maria-Goretti (773018)	373, rue Victoria Thurso J0X 3B0	Préscolaire Primaire
École Saint-Jean-de-Brébeuf (773019)	32, Chemin de Montréal Est Gatineau J8M 1E9	Préscolaire Primaire
École du Sacré-Cœur (773021)	420, boulevard du Progrès Gatineau J8M 1T3	Préscolaire Primaire

ÉTABLISSEMENT	LOCAUX OU IMMEUBLES	ORDRE(S) D'ENSEIGNEMENT
École aux Quatre-Vents (773022)	1115, rue De Neuville Gatineau J8M 2C7	Préscolaire Primaire
École du Ruisseau (773023)	175, rue des Samares Gatineau J8M 2B4	Préscolaire Primaire
École Monseigneur Charbonneau (773026)	661, rue Allaire Gatineau J8L 2B8	Préscolaire Primaire
École Saint-Michel (773027)	Immeuble 1 146 b, rue Maclaren Est Gatineau J8L 1K1	Préscolaire Primaire Secondaire
	Immeuble 2 146 a, rue Maclaren Est Gatineau J8L 1K1	Préscolaire Primaire Secondaire
	L'école utilise les locaux du 1 ^{er} étage et du rez-de-chaussé à 70 %.	
École Saint-Laurent (773028)	402, rue Bélanger Gatineau J8L 2M2	Préscolaire Primaire
École du Boisé (773029)	231, rue Dorchester Gatineau J8L 1L9	Préscolaire Primaire
École Hormisdas-Gamelin (773030)	580, rue Maclaren Est Gatineau J8I 2W2	Secondaire
	L'école utilise les locaux suivants : Le secteur A au complet. Le secteur B au complet sauf : B-001, B-002, B-003, B-004, B-005, B-006, B-007, B-008, B-009, B-010, B-012, B-024, B-025, B-107A. Le secteur C au complet. Les locaux suivants du secteur D : D-110 (25%), D-111, D-114, D-115, D-116.	
École de la Montagne/ Notre-Dame-de-la-Garde (773033)	Immeuble 1 - de la Montagne 68, rue des Saules Notre-Dame-de-la-Salette J0X 2L0	Préscolaire Primaire
(773034)	Immeuble 2 - Notre-Dame- de-la-Garde 585, route 309 Val-des-Bois J0X 3C0	Secondaire 1,2,3,4

ÉTABLISSEMENT	LOCAUX OU IMMEUBLES	ORDRE(S) D'ENSEIGNEMENT
Centre de formation Professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie (773040)	<p>Immeuble 1 – Relais de la Lièvre 584, rue Maclaren Est Gatineau J8L 2W2</p> <p>Le centre utilise les locaux suivants du secteur B : B-107A, B-114.</p> <p>Le secteur D au complet sauf : D-110 (25%), D-111, D-114, D-115, D-116.</p>	Formation professionnelle
(773050)	<p>Immeuble 2 – Seigneurie 378 B, rue Papineau Papineauville J0V 1R0</p> <p>Le centre utilise le secteur C au complet sauf le C-100.</p>	Formation professionnelle
	<p>Immeuble 3 – Les Serres 104 A, Allée des Montfortains Nord, Papineauville J0V 1R0</p>	Formation professionnelle
Centre La Cité (773070)	<p>Immeuble 1 50, rue des Servantes Gatineau J8M 1C2</p>	Formation générale adulte
	<p>Immeuble 2 146 a, rue Maclaren Est Gatineau J8L 1K1</p> <p>Le centre utilise l'ensemble des locaux du sous-sol et 30% des locaux du rez-de-chaussé et du 1^{er} étage.</p>	Formation générale adulte
Centre Le Vallon (773080)	104, Allée des Montfortains Nord, Papineauville J0V 1R0	Formation générale adulte

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<p align="center">RÈGLEMENT RELATIF AU JOUR, HEURE ET LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2006-2007 - PROJET</p>

RÉSOLUTION 85 (2005-2006)

Attendu les termes de l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., C.I-13.3);

Attendu les termes de l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., C.I-13.3);

Attendu le projet de calendrier des séances ordinaires soumis aux membres du conseil des commissaires lors du comité de travail du mercredi 22 mars 2006 ;

Attendu les discussions lors du comité de travail du mercredi 22 mars 2006 ;

Il est proposé par madame la commissaire Louise Vallières ;

QUE le projet de règlement relatif au jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, pour l'année scolaire 2006-2007 soit adopté comme ci-après énoncé et fasse l'objet d'un avis public en conformité avec les termes de l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., C.-I-13.3) :

Jour	Heure	Lieu
6 septembre 2006 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
4 octobre 2006 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
1 ^{er} novembre 2006 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
6 décembre 2006 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
10 janvier 2007 (2 ^e mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
7 février 2007 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
14 mars 2007 (2 ^e mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
11 avril 2007 (2 ^e mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
2 mai 2007 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
6 juin 2007 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMITÉ CONSULTATIF EHDA – DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS

RÉSOLUTION 86 (2005-2006)

Attendu les termes de l'article 185 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., C.I.-13.3), lequel prévoit que la «commission scolaire doit instituer un comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage» ;

Attendu les termes de l'article 186 de la Loi sur l'instruction publique, lequel énonce notamment qu'il appartient au conseil des commissaires de déterminer le nombre de représentants visés à l'article 185 ;

Attendu que la Commission scolaire n'a pas déterminé, par résolution, le nombre de représentants visés à l'article 185 mais a fonctionné à partir des personnes (parents, représentants du personnel et représentants des organismes) disponibles ;

Attendu que cette façon de faire n'est pas conforme aux articles 185 et 186 de la Loi sur l'instruction publique ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Charron, représentant du comité de parents ;

QUE le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage soit formé à partir des balises suivantes :

- . parents : un minimum de six (6) représentants des parents ayant un enfant bénéficiant des services EHDAA
- . enseignants : un représentant *
- . professionnels : un représentant*
- . personnel de soutien : un représentant*
- . direction d'établissement : un représentant*
- . organismes qui dispensent des services : un représentant*

* Si le nombre de parents le permet, des représentants supplémentaires pourront être nommés pour ces catégories.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**QUÉBEC EN FORME PETITE-NATION – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT
AU COMITÉ D' ACTIONS LOCALES (CAL)**

RÉSOLUTION 87 (2005-2006)

Attendu les termes de la correspondance du 6 février 2006 en provenance des co-responsables du dossier Québec en Forme Petite-Nation, messieurs Marcel Céré et Michel A. Guitard ;

Attendu que ladite correspondance demande à la Commission scolaire de déléguer un de ses membres, issu du territoire de la Petite-Nation, pour compléter la formation du comité d'actions locales (CAL) ;

Attendu les discussions lors du comité de travail du conseil des commissaires tenues le 8 mars 2006 ;

Il est proposé par madame la commissaire Louise Vallières ;

QUE monsieur Sylvain Charron, représentant du comité de parents, soit nommé à titre de représentant de la Commission scolaire au comité d'actions locales (CAL) Petite-Nation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**MISE EN PLACE D'UNE CORPORATION AUTONOME DE DÉVELOPPEMENT D'UN RÉSEAU
PRIVÉ DE FIBRES OPTIQUES**

RÉSOLUTION 88 (2005-2006)

Attendu la participation de six partenaires dans la construction du réseau soit la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, la Commission scolaire Western Québec, la MRC de Papineau, les municipalités de L'Ange-Gardien et de Notre-Dame-de-la-Salette et finalement, la compagnie de téléphone Télébec;

Attendu que la présence de ces six partenaires permet de diminuer les coûts propres à chacun;

Attendu que tous les équipements de télécommunication à usage commun seront la propriété des partenaires selon un modèle de condominium de télécommunication;

Attendu qu'en vertu de la licence du CRTC octroyée à la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, il sera possible de générer des revenus de vente et/ou de location de services et de fibres;

Attendu les orientations et les modèles de partenariat qui se développent sur le territoire du Québec;

Attendu les infrastructures en place sur une grande partie du territoire de la MRC de Papineau particulièrement dans les bâtiments scolaires;

Attendu qu'il faut éviter les dédoublements coûteux et inutiles dans les investissements à venir;

Attendu que les objectifs poursuivis par la MRC de Papineau de vouloir donner un service aux citoyens sont exactement les mêmes que l'on retrouve dans les objectifs poursuivis par le programme Villages branchés du Québec pour lesquels l'ensemble des partenaires souscrivent;

Attendu que les partenaires sont également préoccupés par le développement de services aux citoyens jeunes et moins jeunes sur l'ensemble du territoire des 2 vallées;

Attendu que chaque partenaire entend profiter d'un retour sur son investissement compte tenu des possibilités que le réseau va offrir;

Attendu la recommandation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Claude Auger ;

Que les partenaires publics (CSCV, CSWQ, MRC de Papineau, Municipalité de L'Ange-Gardien et de Notre-Dame-de-la-Salette) mettent sur pied une corporation autonome chargée de gérer et de développer les services d'Internet haute vitesse et autres services de télécommunication à offrir aux clients du territoire;

Que selon les règlements généraux de la corporation Intelligence Papineau Inc. (30 janvier 2006), la commission scolaire désigne 3 membres qui siégeront au collège électoral de l'entreprise. Ces membres sont : Claude Benoît, Joanne Mayer, Luc Prud'homme et Sylvain Léger à titre de substitut ;

Que parmi ces 3 membres désignés, 2 soient élus au conseil d'administration. Ces membres sont : Claude Benoît, Luc Prud'homme et Joanne Mayer à titre de substitut.

Qu'une copie de cette résolution soit transmise à l'ensemble des partenaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<p>ENGAGEMENT DE FIRMES PROFESSIONNELLES RELATIVEMENT AU PROJET DE RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN – FORMATION D'UN COMITÉ – NOMINATION DE 2 COMMISSAIRES ET DU DIRECTEUR DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES</p>
--

RÉSOLUTION 89 (2005-2006)

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a reçu un financement en provenance du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour un projet de réfection de toitures à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau ;

Attendu l'instruction du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport relativement aux contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires ;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées doit former un comité pour l'étude des offres de service pour le choix des professionnels ;

Attendu la recommandation du directeur des ressources matérielles et financières et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par madame la commissaire Joanne Mayer ;

QUE ledit comité soit formé des personnes suivantes :

Deux membres du conseil des commissaires Jacques D'Août et Sylvain Léger, monsieur Yves Lafleur ainsi que madame Darquise Bertrand.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président précise les modalités relatives au droit de vote des commissaires mis en cause.

PLAINTÉ EN DÉONTOLOGIE À L'ÉGARD DU COMMISSAIRE MICHEL DAMBREMONT
--

RÉSOLUTION 90 (2005-2006)

Attendu les termes du document ayant pour titre : «Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires (C.C. r.6 1998) » ;

Attendu que le commissaire Luc Maurice a déposé, le 23 janvier 2006, une plainte en déontologie à l'égard du commissaire Michel Dambremont, le tout pour violation des articles 5.3.2, 5.3.3, 5.5.2 , 5.5.4 et 5.5.5 dudit Règlement ;

Attendu que le 28 février 2006, le comité d'éthique et de déontologie, formé en vertu de la résolution 20 (2005-2006), a procédé à une analyse et à une étude du présent dossier

Attendu les termes du document ayant pour titre : «Rapport du comité d'éthique et de déontologie – Commission scolaire au Cœur-des-Vallées # dossier Deont2006001» ;

Attendu que ledit document constitue le rapport du «comité d'examen» soumis au conseil des commissaires ;

Attendu qu'il y a lieu pour le conseil des commissaires de se prononcer à l'égard des recommandations qui lui sont faites ;

Il est proposé par madame la commissaire Lucie A. Périard ;

QUE le rapport du Comité d'éthique et de déontologie soit accepté, tel que rédigé ;

QUE la plainte, telle que rédigée, ne soit pas retenue ;

QUE le commissaire Michel Dambremont agisse avec prudence dans ses commentaires effectués auprès des médias ;

QUE le poste laissé vacant, par monsieur le commissaire Michel Dambremont, au comité d'évaluation du rendement du directeur général 2005-2006 soit comblé dans les plus brefs délais.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ :

POUR : Michel Tardif, Claude Benoît, Claude Auger, Sylvie Hébert, Gilles Gignac, Raymond Ménard, Gilles A. Legault, Lucie A. Périard, Louis-Georges Désaulniers, Dominique Brière, Sylvain Léger, Jean-Marc Lavoie, Alexandre Iracà, Joanne Mayer

CONTRE : Luc Maurice, Jacques D'Août, Louise Vallières

ABSTENTION : Cécile Gauthier

PLAINTÉ EN DÉONTOLÓGIE À L'ÉGARD DE LA COMMISSAIRE CÉCILE GAUTHIER

RÉSOLUTION 91 (2005-2006)

Attendu les termes du document ayant pour titre : «Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires (C.C. r.6 1998) » ;

Attendu que le commissaire Michel Dambremont a déposé, le 29 janvier 2006, une plainte en déontologie à l'égard de la commissaire Cécile Gauthier, le tout pour violation des articles 5.3.1 et 5.3.3 dudit Règlement ;

Attendu que le 28 février 2006, le comité d'éthique et de déontologie, formé en vertu de la résolution 20 (2005-2006), a procédé à une analyse et à une étude du présent dossier;

Attendu les termes du document ayant pour titre : «Rapport du comité d'éthique et de déontologie – Commission scolaire au Cœur-des-Vallées # dossier Deont2006002» ;

Attendu que ledit document constitue le rapport du «comité d'examen» soumis au conseil des commissaires ;

Attendu qu'il y a lieu pour le conseil des commissaires de se prononcer à l'égard des recommandations qui lui sont faites ;

Il est proposé par madame la commissaire Joanne Mayer ;

QUE le rapport du Comité d'éthique et de déontologie soit accepté, tel que rédigé ;

QUE la plainte, telle que rédigée, ne soit pas retenue ;

QUE des propos, prononcés par un membre du conseil des commissaires, concernant l'idéologie politique et le degré d'éducation soient jugés inacceptables et qu'en toutes circonstances le respect et la courtoisie soient de mise.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

POUR : Michel Tardif, Claude Benoît, Claude Auger, Gilles A. Legault, Sylvie Hébert, Gilles Gignac, Luc Maurice, Raymond Ménard, Lucie A. Périard, Louis-Georges Désaulniers, Dominique Brière, Sylvain Léger, Jean-Marc Lavoie, Alexandre Iracà, Louise Vallières, Joanne Mayer

CONTRE : Jacques D'Août

Madame la commissaire Cécile Gauthier ne peut exercer son droit de vote dans la présente résolution conformément au document ayant pour titre : «Vote des membres du conseil des commissaires – éthique et déontologie – Quelques balises».

Questions relatives à la séance : Règlement relatif aux séances ordinaires du comité exécutif 2006-2007 - demande de madame la commissaire Joanne Mayer.

Le président suspend les travaux du conseil des commissaires. Il est 21 h 30

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 92 (2005-2006)

Il est proposé par monsieur le commissaire Gilles Gignac ;

QUE le conseil des commissaires siège à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 22 heures.

Le conseil des commissaires analyse la demande de révision formulée par madame Manon Fournel. Le directeur général assurera le suivi.

RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

RÉSOLUTION 93 (2005-2006)

Il est proposé par monsieur le commissaire Dominique Brière

QUE le conseil des commissaires revienne en séance publique

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 22 h 35.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 94(2005-2006)

Il est proposé par monsieur le commissaire Dominique Brière ;

QUE la séance du conseil des commissaires soit ajournée au mercredi 19 avril 2006, à 20 heures, à l'école Saint-Jean-de-Brébeuf située au 32 Chemin de Montréal, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 22 h 40.

Luc Maurice,
Président du conseil des commissaires

Line Allaire,
Secrétaire générale

cc060405